

Edito

Une nouvelle année qui commence avec son lot de bonnes résolutions, d'objectifs, mais aussi de contraintes... Tout comme le **RGPD**, savant acronyme pour parler de Règlement Général de la Protection des Données. Pas de scoop, ici, puisque tout le Milieu ne parle que de ça depuis des jours, des semaines, des mois... C'est l'enjeu de 2018 pour toute entreprise. Le compte à rebours est lancé puisque le 25 mai 2018 approche, date à laquelle les entreprises devront être mises en **conformité**.

Le monde Pro. est aux abois . Partout sur la toile, on découvre pléthore d'articles sur les "X étapes à suivre pour se mettre en conformité...", "les enjeux...", "Ce qu'il faut savoir..." Bref, avec un bon accompagnement et de bons outils vous vous en sortirez très bien.

